

Assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord
du 22 septembre 2026, à 19h30,
à l'aula du collège des Parcs, à Neuchâtel

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Présentation des membres du bureau
3. Nomination des scrutatrices et scrutateurs
4. Rappel des outils à disposition
5. Retour sur les propositions des dernières assemblées
6. Présentation et mise au vote de la résolution
 - a. Stop à la suppression des poubelles
7. Dépôt spontané (résolution écrite)
8. Démission et éventuel tirage au sort
9. Annonce des dates et des délais de dépôt des assemblées citoyennes 2027
10. Divers

Un verre de l'amitié est offert à la fin de l'assemblée citoyenne.

Tous les documents relatifs aux séances des Assemblées citoyennes sont disponibles et consultables auprès du guichet d'accueil de Neuchâtel